

PRIMEVER LIMOUSIN SAS
200 RUE FRANCIS LEMOR

19270 DONZENAC
RCS : Brive 677020166
Capital : 457240 €
No TVA : FR14677020166
Code APE : 49.41A
Tel : 05.55.25.08.36

ADRESSE DE FACTURATION

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE
No TVA : FR23387838337

ADRESSE D'ENVOI

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE

FACTURE

N° Facture	LAS2025060120	Code Comptable	001678		
Date Facture	10/06/2025	Date paiement	: 10/07/2025	Mode de règlement :	TRAITE DIRECT EN BA
Page	1/1				

N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax		
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant
1 19A-25-06-002342	10/06/2025	DEVEZ GUY-46-SAINT LAURENT LES TOURS	CHAMPIGNONS	F	20,00 %	51,07 €
	11/06/2025	PRIMEVER-19-DONZENAC	PAL 100/120	PDS 51,07 €		
		BUTET RUNGIS BAT C3-94-MIN RUNGIS				
1 Pal / 50 Col / 150 Kg						
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 %	3,30 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 10/06/2025			F			54,37 €
Surtaxe GO (grilleB0.7000€) CM M-1			% 12,5	51,07 €	20,00 %	6,38 €
Surcharge GNR			0,00	0,00 €	0,00 %	0,00 €
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture : 24.06KG CO2						0,00 €

Règlements ou documents à renvoyer à :
PRIMEVER LIMOUSIN CHEZ SATAR
M.I.N
BP 126
47004 AGEN
Tel : Fax :
Banque : BNP BIC/SWIFT : BNPAFRPPXXX
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0107 0636 377

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
60,75 €	20,00 %	12,15 €	72,90 €
Total HT : 60.75 €		Total TVA : 12.15 €	Total TTC : 72.90 €

Les factures du Prestataire sont payables a 30j date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant c 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>

PRIMEVER LIMOUSIN SAS
200 RUE FRANCIS LEMOR

19270 DONZENAC
RCS : Brive 677020166
Capital : 457240 €
No TVA : FR14677020166
Code APE : 49.41A
Tel : 05.55.25.08.36

ADRESSE DE FACTURATION

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE
No TVA : FR23387838337

ADRESSE D'ENVOI

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE

FACTURE

N° Facture	LAS2025060351	Code Comptable	001678		
Date Facture	20/06/2025	Date paiement	: 20/07/2025	Mode de règlement :	TRAITE DIRECT EN BA
Page	1/1				

N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax			
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant	
1 19A-25-06-004392	17/06/2025	DEVEZ GUY-46-SAINT LAURENT LES TOURS	CHAMPIGNONS	U 0,999	20,00 %	298,60 €	
	18/06/2025	PRIMEVER-19-DONZENAC	PAL 100/120	PDS 298,9 €			
		BUTET RUNGIS BAT C3-94-MIN RUNGIS					
Ref Client : 01504/01552 Ref March : 01504/01552 1 Pal / 40 Col / 999 Kg							
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 %	3,30 €	
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 17/06/2025			F			301,90 €	
Surtaxe GO (grilleB0.7000€) CM M-1			% 12,5	298,6 €	20,00 %	37,33 €	
Surcharge GNR			0,00	0,00 €	0,00 %	0,00 €	
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture :						0,00 €	
24.06KG CO2							

Règlements ou documents à renvoyer à : PRIMEVER LIMOUSIN CHEZ SATAR M.I.N BP 126 47004 AGEN Tel : Fax : Banque : BNP BIC/SWIFT : BNPAFRPPXXX IBAN : FR76 3000 4024 9700 0107 0636 377	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
	339,23 €	20,00 %	67,85 €	407,08 €
	Total HT : 339.23 €		Total TVA : 67.85 €	Total TTC : 407.08 €

Les factures du Prestataire sont payables a 30j date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant c 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>

PRIMEVER LIMOUSIN SAS
200 RUE FRANCIS LEMOR

19270 DONZENAC
RCS : Brive 677020166
Capital : 457240 €
No TVA : FR14677020166
Code APE : 49.41A
Tel : 05.55.25.08.36

ADRESSE DE FACTURATION

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE
No TVA : FR23387838337

ADRESSE D'ENVOI

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE

AVOIR

N° Facture	LAS2025070162	Code Comptable	001678		
Date Facture	01/07/2025	Date paiement	: 31/07/2025	Mode de règlement :	TRAITE DIRECT EN BA
Page	1/1				

N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax			
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant	
Reprise de la facture LAS2025060351 du 20/06/2025							0,00 €
1	19A-25-06-004392	17/06/2025 DEVEZ GUY-46-SAINT LAURENT LES TOURS	CHAMPIGNONS	U	0,999	20,00 %	247,28 €
		18/06/2025 PRIMEVER-19-DONZENAC	PAL 100/120		247,53 €		
		BUTET RUNGIS BAT C3-94-MIN RUNGIS					
Ref Client : 01504/01552 Ref March : 01504/01552 1 Pal / 40 Col / 999 Kg							
Frais administratif 3.30€			F		3,3 €	20,00 %	3,30 €
Surtaxe GO (grilleB0.7000€) CM M-1			%	12,5	247,53 €	20,00 %	30,94 €
Surcharge GNR				0,00	0,00 €	0,00 %	0,00 €
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture :							0,00 €
24.06KG CO2							

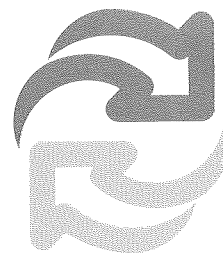
Règlements ou documents à renvoyer à :
PRIMEVER LIMOUSIN CHEZ SATAR
M.I.N
BP 126
47004 AGEN
Tel : Fax :
Banque : BNP BIC/SWIFT : BNPAFRPPXXX
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0107 0636 377

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
281,52 €	20,00 %	56,30 €	337,82 €
Total HT : 281.52 €		Total TVA : 56.30 €	Total TTC : 337.82 €

Les factures du Prestataire sont payables a 30j date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant d 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>

PRIMEVER LIMOUSIN SAS
200 RUE FRANCIS LEMOR

19270 DONZENAC
RCS : Brive 677020166
Capital : 457240 €
No TVA : FR14677020166
Code APE : 49.41A
Tel : 05.55.25.08.36



ADRESSE DE FACTURATION

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE
No TVA : FR23387838337

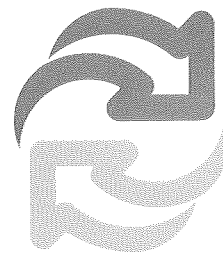
ADRESSE D'ENVOI

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE

FACTURE

N° Facture	LAS2025110366	Code Comptable	001678		
Date Facture	30/11/2025	Date paiement	: 31/12/2025	Mode de règlement :	TRAITE DIRECT EN BA
Page	1/2				

N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax			
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant	
1 19A-25-11-005175	24/11/2025	DEVEZ GUY-46-SAINT LAURENT LES TOURS	CHAMPIGNONS	U 0,402	20,00 %	120,16 €	
	25/11/2025	PRIMEVER-19-DONZENAC	PAL 80/120	PDS 298,9 €			
		BUTET RUNGIS BAT C3-94-MIN RUNGIS					
2 Pal / 402 Kg							
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 %	3,30 €	
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 24/11/2025			F			123,46 €	
2 19A-25-11-006222	27/11/2025	DEVEZ GUY-46-SAINT LAURENT LES TOURS	CHAMPIGNONS	U 0,288	20,00 %	86,08 €	
	28/11/2025	PRIMEVER-19-DONZENAC	PAL 80/120	PDS 298,9 €			
		BUTET RUNGIS BAT C3-94-MIN RUNGIS					
1 Pal / 288 Kg							
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 %	3,30 €	
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 27/11/2025			F			89,38 €	
Surtaxe GO (grilleB0.7000€) CM M-1			% 14,00	206,24 €	20,00 %	28,87 €	
Surcharge GNR			0,00		0,00 %	0,00 €	
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture :						0,00 €	
72.18KG CO2							



N° Facture : LAS2025110366
Date Facture : 30/11/2025
Page : 2/2
Date paiement : 31/12/2025

N° Ordre	Date Chgt	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax		
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant	

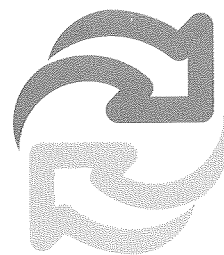
Règlements ou documents à renvoyer à :
PRIMEVER LIMOUSIN CHEZ SATAR
M.I.N
BP 126
47004 AGEN
Tel : Fax :
Banque : BNP BIC/SWIFT : BNPAFRPPXXX
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0107 0636 377

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
241,71 €	20,00 %	48,34 €	290,05 €
Total HT : 241.71 €		Total TVA : 48.34 €	Total TTC : 290.05 €

Les factures du Prestataire sont payables a 30j date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>

PRIMEVER LIMOUSIN SAS
200 RUE FRANCIS LEMOR

19270 DONZENAC
RCS : Brive 677020166
Capital : 457240 €
N° TVA : FR14677020166
Code APE : 49.41A
Tel : 05.55.25.08.36



ADRESSE DE FACTURATION

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE
No TVA : FR23387838337

ADRESSE D'ENVOI

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE

FACTURE

N° Facture	LAS2025110114	Code Comptable	001678		
Date Facture	10/11/2025	Date paiement	: 10/12/2025	Mode de règlement :	TRAITE DIRECT EN BA
Page	1/1				

N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax			
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant	
1 19A-25-11-000307	03/11/2025	DEVEZ GUY-46-SAINT LAURENT LES TOURS	CHAMPIGNONS	U 0,288	20,00 %	86,08 €	
	04/11/2025	PRIMEVER-19-DONZENAC	PAL 100/120	PDS 298,9 €			
		BUTET RUNGIS BAT C3-94-MIN RUNGIS					
1 Pal / 960 Col / 288 Kg							
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 %	3,30 €	
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 03/11/2025			F			89,38 €	
Surtaxe GO (grilleB0.7000€) CM M-1			% 14,00	86,08 €	20,00 %	12,05 €	
Surcharge GNR			0,00		0,00 %	0,00 €	
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture :						0,00 €	
24.06KG CO2							

Règlements ou documents à renvoyer à :

PRIMEVER LIMOUSIN CHEZ SATAR

M.I.N

BP 126

47004 AGEN

Tel : Fax :

Banque : BNP BIC/SWIFT : BNPAFRPPXXX

IBAN : FR76 3000 4024 9700 0107 0636 377

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
101,43 €	20,00 %	20,29 €	121,72 €
Total HT : 101.43 €		Total TVA : 20.29 €	Total TTC : 121.72 €

Les factures du Prestataire sont payables à 30j date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>

PRIMEVER LIMOUSIN SAS
200 RUE FRANCIS LEMOR

19270 DONZENAC
RCS : Brive 677020166
Capital : 457240 €
No TVA : FR14677020166
Code APE : 49.41A
Tel : 05.55.25.08.36



ADRESSE DE FACTURATION

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE
No TVA : FR23387838337

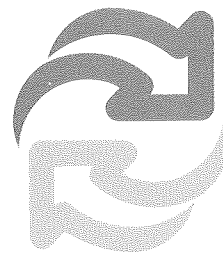
ADRESSE D'ENVOI

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE

FACTURE

N° Facture	LAS2025110113	Code Comptable	001678		
Date Facture	10/11/2025	Date paiement	: 10/12/2025	Mode de règlement :	TRAITE DIRECT EN BA
Page	1/2				

N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax			
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant	
1	19A-25-10-003303	14/10/2025 DEVEZ GUY-46-SAINT LAURENT LES TOURS 15/10/2025 PRIMEVER-19-DONZENAC BUTET RUNGIS BAT C3-94-MIN RUNGIS	CHAMPIGNONS PAL 100/120	U PDS	0,288 298,9 €	20,00 %	86,08 €
1 Pal / 288 Kg							
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 %	3,30 €	
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 14/10/2025			F			89,38 €	
2	19A-25-10-004751	20/10/2025 DEVEZ GUY-46-SAINT LAURENT LES TOURS 21/10/2025 PRIMEVER-19-DONZENAC BUTET RUNGIS BAT C3-94-MIN RUNGIS	CHAMPIGNONS PAL 100/120	U PDS	0,288 298,9 €	20,00 %	86,08 €
1 Pal / 288 Kg							
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 %	3,30 €	
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 20/10/2025			F			89,38 €	
3	19A-25-10-005728	23/10/2025 DEVEZ GUY-46-SAINT LAURENT LES TOURS 24/10/2025 PRIMEVER-19-DONZENAC BUTET RUNGIS BAT C3-94-MIN RUNGIS	CHAMPIGNONS PAL 100/120	U PDS	0,288 298,9 €	20,00 %	86,08 €
1 Pal / 288 Kg							
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 %	3,30 €	
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 23/10/2025			F			89,38 €	
4	19A-25-10-006799	28/10/2025 DEVEZ GUY-46-SAINT LAURENT LES TOURS 29/10/2025 PRIMEVER-19-DONZENAC BUTET RUNGIS BAT C3-94-MIN RUNGIS	CHAMPIGNONS PAL 100/120	U PDS	0,288 298,9 €	20,00 %	86,08 €
1 Pal / 288 Kg							
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 %	3,30 €	
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 28/10/2025			F			89,38 €	
Surtaxe GO (grilleB0.7000€) CM M-1			%	14,00	344,32 €	20,00 %	48,20 €
Surcharge GNR				0,00		0,00 %	0,00 €
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture :							0,00 €
96.24KG CO2							



N° Facture : LAS2025110113
Date Facture : 10/11/2025
Page : 2/2
Date paiement : 10/12/2025

N° Ordre	Date Chgt	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax		
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant	

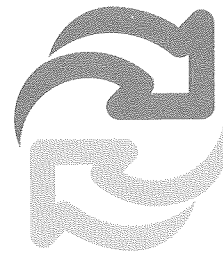
Règlements ou documents à renvoyer à :
PRIMEVER LIMOUSIN CHEZ SATAR
M.I.N
BP 126
47004 AGEN
Tel : Fax :
Banque : BNP BIC/SWIFT : BNPAFRPPXXX
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0107 0636 377

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
405,72 €	20,00 %	81,14 €	486,86 €
Total HT : 405.72 €		Total TVA : 81.14 €	Total TTC : 486.86 €

Les factures du Prestataire sont payables a 30j date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant d 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>

PRIMEVER LIMOUSIN SAS
200 RUE FRANCIS LEMOR

19270 DONZENAC
RCS : Brive 677020166
Capital : 457240 €
No TVA : FR14677020166
Code APE : 49.41A
Tel : 05.55.25.08.36



ADRESSE DE FACTURATION

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE
No TVA : FR23387838337

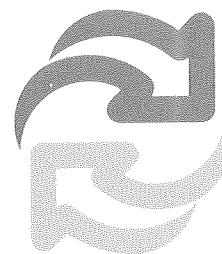
ADRESSE D'ENVOI

DEVEZ GUY
124 IMPASSE DE LA CAPUSSE
CRAYSSAC
46400 SAINT LAURENT LES TOURS
FRANCE

FACTURE

N° Facture	LAS2025110155	Code Comptable	001678		
Date Facture	20/11/2025	Date paiement	: 20/12/2025	Mode de règlement :	TRAITE DIRECT EN BA
Page	1/2				

N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax			
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant	
1	19A-25-11-001683	11/11/2025 DEVEZ GUY-46-SAINT LAURENT LES TOURS	CHAMPIGNONS	U	0,432	20,00 %	129,12 €
	12/11/2025	PRIMEVER-19-DONZENAC	PAL 100/120	PDS	298,9 €		
		BUTET RUNGIS BAT C3-94-MIN RUNGIS					
2 Pal / 432 Kg							
Frais administratif 3.30€			F		3,3 €	20,00 %	3,30 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 11/11/2025			F				132,42 €
2	19A-25-11-003635	17/11/2025 DEVEZ GUY-46-SAINT LAURENT LES TOURS	CHAMPIGNONS	U	0,528	20,00 %	157,32 €
	18/11/2025	PRIMEVER-19-DONZENAC	PAL 100/120	PDS	298,9 €		
		BUTET RUNGIS BAT C3-94-MIN RUNGIS					
2 Pal / 176 Col / 528 Kg							
Frais administratif 3.30€			F		3,3 €	20,00 %	3,30 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 17/11/2025			F				161,12 €
Surtaxe GO (grilleB0.7000€) CM M-1			%	14,00	286,94 €	20,00 %	40,17 €
Surcharge GNR				0,00		0,00 %	0,00 €
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture :							0,00 €
96.24KG CO2							



N° Facture	LAS2025110155	Date paiement	: 20/12/2025
Date Facture	: 20/11/2025		
Page	: 2/2		

N° Ordre	Date Chgt	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax		
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant	

--

Règlements ou documents à renvoyer à :
PRIMEVER LIMOUSIN CHEZ SATAR
M.I.N
BP 126
47004 AGEN
Tel : Fax :
Banque : BNP BIC/SWIFT : BNPAFRPPXXX
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0107 0636 377

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
333,71 €	20,00 %	66,74 €	400,45 €
Total HT : 333.71 €		Total TVA : 66.74 €	Total TTC : 400.45 €

Les factures du Prestataire sont payables a 30j date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant d 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>

SAS MAISON SUFOREM

FABRICATION EMBALLAGES EN BOIS

Groupe PSBM

ZI du Rooy - 122 Rue Denis Papin

47300 VILLENEUVE SUR LOT

<http://www.psbm.fr>

Siège Admin. : 122 ZA Robert Péré 47200 GAUJAC

N° Siret : 79996561100020

N.A.F. : 1624Z

N° intracommunautaire : FR57 799965611

Capital : 400 000,00 €

Téléphone : 05 53 36 21 77

IBAN : FR7617807008061542143984713

BIC : CCBPFRPTLS

Suite aux difficultés d'acheminements du courrier par la Poste, Merci de bien vouloir privilégier le règlement par virement.

DEVEZ GUY

Crayssac

124 Impasse de la Capusse

46400 ST LAURENT LES TOURS

N° intracommunautaire :

Facture

NUMERO	DATE	COMPTE	REFERENCE
NSF14923	15/09/25	001950	

Page : 1

Référence	Désignation	Qté	Px unitaire	Prix net	Montant HT	*
Livraison du 08/09/25 N° NSL23728						
535700014	PTX 50X30 07/14 SCIE TI FD SERRES CHAMPIGNON	320,0000	0,8800	0,8800	281,60 €	1
904000000	PAL 100X120 5 PL 5 SEMELLES	2,0000	8,5000	8,5000	17,00 €	1
904000000	PAL 100X120 5 PL 5 SEMELLES	-2,0000	8,5000	8,5000	-17,00 €	1
Livraison du 09/09/25 N° NSL23740						
535700014	PTX 50X30 07/14 SCIE TI FD SERRES CHAMPIGNON	320,0000	0,8800	0,8800	281,60 €	1
904000000	PAL 100X120 5 PL 5 SEMELLES	2,0000	8,5000	8,5000	17,00 €	1
904000000	PAL 100X120 5 PL 5 SEMELLES	-2,0000	8,5000	8,5000	-17,00 €	1
Livraison du 11/09/25 N° NSL23760						
535700014	PTX 50X30 07/14 SCIE TI FD SERRES CHAMPIGNON	320,0000	0,8800	0,8800	281,60 €	1
904000000	PAL 100X120 5 PL 5 SEMELLES	2,0000	8,5000	8,5000	17,00 €	1

Code	Base	Taux	Montant	Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
1	861,80 €	20%	172,36 €	861,80 €	0% 0,00 €	1 034,16 €	0,00 €	1 034,16 €
Total	861,80 €		172,36 €					

En cas de litige, seul le Tribunal d'Agen sera compétent. Délai de paiement : Loi 2008-776 du 04/08/08 Art. L. 441-6 alinéa 8. Le non-respect des échéances donne lieu à des pénalités de retard qui sont exigibles sans rappel préalable de notre part selon la formule suivante plus une indemnité forfaitaire de 40 € :
[Sommes due X (taux intérêt de la BCE +10)] X nombre jours de retard/360 = Pénalité

Les marchandises restent la propriété de notre société jusqu'au règlement définitif de celles-ci Loi 80.335 du 12.05.1980

Conditions de règlement :	1 034,16 € LCR non acceptée	Date limite de règlement 15/10/25	A joindre au règlement
Paiement anticipé = Escompte 0 %		Adresse règlement : Loustière 47200 GAUJAC	Cpte : 001950 Fact : NSF14923

SAS MAISON SUFOREM

FABRICATION EMBALLAGES EN BOIS
Groupe PSBM
ZI du Rooy - 122 Rue Denis Papin
47300 VILLENEUVE SUR LOT

<http://www.psbm.fr>

Siège Admin. : 122 ZA Robert Péré 47200 GAUJAC
N° Siret : 79996561100020
N.A.F. : 1624Z
N° intracommunautaire : FR57 799965611
Capital : 400 000,00 €
Téléphone : 05 53 36 21 77

IBAN : FR7617807008061542143984713
BIC : CCBPFRPPTLS

Suite aux difficultés d'acheminements du courrier par la Poste, Merci de bien vouloir privilégier le règlement par virement.

DEVEZ GUY

Crayssac
124 Impasse de la Capusse
46400 ST LAURENT LES TOURS

N° intracommunautaire :

Facture

NUMERO	DATE	COMPTE	REFERENCE
NSF14997	30/09/25	001950	

Page : 1

Référence	Désignation	Qté	Px unitaire	Prix net	Montant HT	*
Livraison du 16/09/25 N° NSL23796						
535700014	PTX 50X30 07/14 SCIE TIFD SERRES CHAMPIGNON	320,0000	0,8800	0,8800	281,60 €	1
904000000	PAL 100X120 5 PL 5 SEMELLES	2,0000	8,5000	8,5000	17,00 €	1
904000000	PAL 100X120 5 PL 5 SEMELLES	-2,0000	8,5000	8,5000	-17,00 €	1
Livraison du 19/09/25 N° NSL23831						
535700014	PTX 50X30 07/14 SCIE TIFD SERRES CHAMPIGNON	320,0000	0,8800	0,8800	281,60 €	1
904000000	PAL 100X120 5 PL 5 SEMELLES	2,0000	8,5000	8,5000	17,00 €	1
904000000	PAL 100X120 5 PL 5 SEMELLES	-2,0000	8,5000	8,5000	-17,00 €	1
Livraison du 25/09/25 N° NSL23871						
535700014	PTX 50X30 07/14 SCIE TIFD SERRES CHAMPIGNON	320,0000	0,8800	0,8800	281,60 €	1
904000000	PAL 100X120 5 PL 5 SEMELLES	2,0000	8,5000	8,5000	17,00 €	1
904000000	PAL 100X120 5 PL 5 SEMELLES	-2,0000	8,5000	8,5000	-17,00 €	1

Code	Base	Taux	Montant	Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
1	844,80 €	20%	168,96 €	844,80 €	0% 0,00 €	1 013,76 €	0,00 €	1 013,76 €
Total	844,80 €		168,96 €	En cas de litige, seul le Tribunal d'Agen sera compétent. Délai de paiement : Loi 2008-776 du 04/08/08 Art. L. 441-6 alinéa 8. Le non-respect des échéances donne lieu à des pénalités de retard qui sont exigibles sans rappel préalable de notre part selon la formule suivante plus une indemnité forfaitaire de 40 € : [Sommes due X (taux intérêt de la BCE +10)] X nombre jours de retard / 360 = Pénalité				

Les marchandises restent la propriété de notre société jusqu'au règlement définitif de celles-ci Loi 80.335 du 12.05.1980

Conditions de règlement :	1 013,76 € LCR non acceptée	Date limite de règlement	31/10/25	A joindre au règlement
Paiement anticipé = Escompte 0 %		Adresse règlement :	Loustière 47200 GAUJAC	Cpte : 001950
				Fact : NSF14997

RELAIS DU PNEU

MEUBLAT JEAN CLAUDE
616 Route de Monteil
46400 ST CERE
Tél. 05 65 38 16 54

M. DEVEZ GUY
LIEU DIT CRAYSSAC

46400 ST LAURENT LES TOURS

RCS CAHORS
TVA Intra-com : FR74488081258 - Siret 48808125800011 - NAF 502Z

11h07 Folio 1/1

	Numéro	Date	Client	Référence	Immatriculation	Kilomètres
FACTURE <i>Etabli en Euro</i>	19382	24/09/2025	00041		DS964YH RENAULT MASTER II VF1MAFASA52585186	234 737 30/06/2015

Quantité	Désignation	Prix Brut	Remise	Prix Net	Montant TTC	tva
No Cde : 24088 Servi par : JEAN CLAUDE						
2	PN MICH 215/65R16C 109/107T AG CROSSCLIM Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/408266 Conso.Carb. C / Freinage A / Bruit B (73 Db) / Neige / Classe C2 - Loi CE 2020/740	258,60	14 %	222,40	444,80	1
2	MONTAGE EQUILIBRAGE VALVE			0,00	0,00	1

Merci de votre visite... Bonne route...

Membre d'un centre de gestion agréé, le règlement par chèque et carte bancaire est accepté.
Nos coordonnées bancaires :
IBAN : FR76 1120 6000 8602 2396 3640 073
BIC : AGRIFRPP

TVA	BASE TVA	Taux	MONTANT TVA	TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC
1	370,67	20,00	74,13			
2				370,67		
3						444,80

Règlement : Cheque Comptant de 444,80 E au 24/09/2025



Facture

GARAGE SAM
(Station Ancien Moderne)

401 Av. Anatole de Monzie
46400 ST CERE
Tél : 0565380107
Email : contact@garagesam.fr

DEVEZ GUY
CRAYSSAC
46400 ST LAURENT LES TOURS
Tél :
Tél. portable :

Numéro	Date	Code client	Date d'échéance	Mode de règlement	N° de Tva intracom
FA00006708	24/09/2025	01483	24/09/2025		FR58884618158

Informations sur le véhicule

Marque : RENAULT
Modèle : MASTER III 2.3Dci125+ Traction
Date de mise en circulation : 30.06.2015

Immatriculation : DS964YH
N° de série : VF1MAFASA52585186
Kilométrage : ~~234156~~ 230000

Référence	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
AZMEC 1	REPLACEMENT PLAQUETTES FREINS ARRIERE	1,00	55,00	55,00	20,00
MGA1058	PLAQUETTES FREINS ARRIERE	1	64,32	64,32	20,00
ERD	PARTICIPATION FRAIS DE RECYCLAGE	1,00	4,17	4,17	20,00

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Arrêté du 26 décembre 2021 - article L. 441-10 du Code de Commerce).

Pour les professionnels, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera exigible (article D. 441-5 du Code de commerce).

RCS CAHORS 884618158 - SIRET 88461815800015

Les lignes main d'oeuvre avec (*) sont facturées au temps passé, les autres lignes main d'oeuvre sont facturées au temps barémé

Coordonnées bancaires société :

Banque : CREDIT AGRICOLE GARAGE
IBAN : FR76 1120 6000 8600 6885 2502 064
BIC : AGRIFRPP812

Total HT	123,49
Total TVA	24,70
Total TTC	148,19
Acomptes	0,00
Net à payer	148,19 €

En cas de règlement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.
En cas de retard de paiement, et sans mise en demeure préalable, des pénalités de retard égales au plus fort des deux taux suivants seront appliquées : trois fois le taux d'intérêt légal ou le taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage.
Par ailleurs, le défaut de paiement à l'échéance figurant sur nos factures donne de plein droit lieu à l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à cette indemnité forfaitaire, nous nous réservons le droit de demander une indemnisation complémentaire sur justificatif.

Conditions générales
d'intervention au dos

**GARAGE SAM
(Station Ancien Moderne)**

401 Av. Anatole de Monzie
46400 ST CERE
Tél : 0565380107
Email : contact@garagesam.fr

DEVEZ GUY
CRAYSSAC
46400 ST LAURENT LES TOURS
Tél :
Tél. portable :

Numéro	Date	Code client	Date d'échéance	Mode de règlement	N° de Tva intracom
FA00006576	02/09/2025	01483	02/09/2025		FR58884618158

Informations sur le véhicule

Marque : RENAULT
Modèle : MASTER III 2.3Dci125+ Traction
Date de mise en circulation : 30.06.2015

Immatriculation : DS964YH
N° de série : VF1MAFASA52585186
Kilométrage : 231156

Référence	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
	Transféré de : Devis N° DE00001685 du 29/08/2025.				
AZMEC 1	REPLACEMENT AMORTISSEUR AVANT + TETES AMORTISSEURS AVANT + KIT SOUFFLET DE PROTECTION.	1,50	55,00	82,50	20,00
KYB 335835	AMORTISSEURS AV	2	237,90	475,80	20,00
KYB SM1019	TETES D'AMORTISSEURS	2	99,69	199,38	20,00
KYB 910278	KIT DE PROTECTION	1	94,42	94,42	20,00
AZ2	CONTRÔLE GÉOMÉTRIE / PARALLÉLISME	1,00	50,00	50,00	20,00
ERD	PARTICIPATION FRAIS DE RECYCLAGE	1,00	4,17	4,17	20,00
ROUE	REPARATION ROUE + MONTAGE	1,00	28,00	28,00	20,00

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Arrêté du 26 décembre 2021 - article L. 441-10 du Code de Commerce).

Pour les professionnels, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera exigible (article D. 441-5 du Code de commerce).

RCS CAHORS 884618158 - SIRET 88461815800015

Les lignes main d'oeuvre avec (*) sont facturées au temps passé, les autres lignes main d'oeuvre sont facturées au temps barémé

Coordonnées bancaires société :

Banque : CREDIT AGRICOLE GARAGE
IBAN : FR76 1120 6000 8600 6885 2502 064
BIC : AGRIFRPP812

Total HT	934,27
Total TVA	186,85
Total TTC	1 121,12
Acomptes	0,00
Net à payer	1 121,12 €